
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 FÉVRIER 2021

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel tenue à huis clos, selon l'arrêté ministériel du MAMH, et conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les Cités et Villes, le 15 février 2021, à 19 h 00, en la salle des délibérations du Conseil, laquelle session est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents par visioconférence: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour et Ginette Richard. Le conseiller Jacques Renaud est présent par téléphone. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

RÉSOLUTION C-21-007

Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2021

Lecture est faite du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2021.

Il est proposé par M. Jacques Renaud,

Appuyé par M. Serge Baron,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2021 soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-21-008

Lecture et adoption des procès-verbaux des séances de la Commission permanente du 18 janvier 2021 et du 1er février 2021

Lecture est faite des procès-verbaux des séances de la Commission permanente du 18 janvier 2021 et du 1er février 2021.

Il est proposé par Mme Ginette Richard,

Appuyé par Mme Mélanie Gladu,

QUE les recommandations inscrites aux procès-verbaux des séances de la Commission permanente du 18 janvier 2021 et du 1er février 2021 soient ratifiées telles que lues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-21-009

Adoption de la liste des comptes à payer No. 2-0-2021 et ratification de la liste des chèques émis No. 2-1-2021

Les listes des comptes à payer No. 2-0-2021 et des chèques émis No. 2-1-2021 sont soumises pour acceptation.

Il est proposé par M. Serge Baron,

Appuyé par M. Michel Latour,

QUE la liste des comptes à payer **No. 2-0-2021** au montant de **31 904,50 \$**, ainsi que les listes des chèques émis **No. 2-1-2021** au montant de **278 133,68 \$** soient acceptées telles que soumises par le Secrétaire-trésorier et vérifiées par le Comité de Finance. Un certificat de disponibilité de crédits a été émis par le Secrétaire-trésorier pour chacune de ces listes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-21-010

Lecture et adoption du règlement numéro 367-1 amendant le règlement #367 instaurant le programme Rénovation Québec - Ville de Saint-Joseph-de-Sorel

Lecture est faite du règlement numéro 367-1 amendant le règlement numéro 367 instaurant le programme Rénovation Québec - Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

Il est proposé par M. Michel Latour,

Appuyé par M. Jean-Guy Cournoyer,

QUE le règlement numéro 367-1 amendant le règlement numéro 367 instaurant le programme Rénovation Québec - Ville de Saint-Joseph-de-Sorel soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION C-21-011

Schéma de couverture de risques en sécurité incendie Adoption du rapport municipal d'activités de l'an 12

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel est entré en vigueur le 18 avril 2009 ;

Considérant que l'article 35 de la *Loi sur la Sécurité incendie* prescrit que chaque Municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel ;

Considérant que l'an 12 correspond à la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 ;

Considérant que le rapport annuel de la MRC de Pierre-De Saurel intègre un bilan global de réalisation de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel en lien avec le plan de mise en œuvre local adopté et intégré au schéma ;

Considérant qu'une copie du rapport municipal d'activités a été remise aux membres du Conseil municipal ;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Guy Cournoyer,

Appuyé par Mme Ginette Richard,

QUE le rapport municipal d'activités de l'an 12, tel que déposé, soit adopté et transmis à la MRC de Pierre-De Saurel pour la production du rapport de synthèse régional et l'envoi au Ministère de la Sécurité publique (MSP).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TIRAGES

Concours de décoration de Noël 2020 et Concours Féerie des Lumières 2021

Le Tirage au sort pour le concours de décoration de Noël est fait en visioconférence pour un bon d'achat de 150 \$, chez Canadian Tire, par quartier. Les gagnants sont: Quartier #1: 227, rue Moreau, Quartier #2: 322, rue Mc Carthy, Quartier #3 : 408, rue Cadieux.

Les gagnants du concours de décoration de Noël de la maison ou du logement le mieux décoré dans le cadre de la Féerie des Lumières 2021 et qui recevront un bon d'achat de chez Botanix sont: 1^{ière} place (350 \$): 209-211, rue Saint-Joseph; 2^e place (250 \$): 106, rue Pie IX; 3^e place (150 \$): 816, rue Montcalm; 4^e place (50 \$): 123, rue Élizabeth et 5^e place (50 \$): 921, rue Montcalm.

Le tirage au sort de vingt (20) bons d'achat de 25 \$ a été fait pour les participants qui ont voté, par internet, au concours.

REPRÉSENTATION

Le Maire fait rapport des représentations du Conseil depuis la dernière séance.

RÉSOLUTION C-21-012

Levée de la séance

Il est proposé par M. Jean-Guy Cournoyer,

Appuyé par M. Serge Baron,

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Secrétaire-trésorier